

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-francais-sauvagerie-eborgnage-lynchage-antiterrorisme-peine-de-mort-pour-l-Ordre-pressions-sur-journalistes-symboles-nazis-incarcerations-et-fichages-record.html>



**Chronique du système policier  
français : sauvagerie,  
éborgnage, lynchage,  
antiterrorisme, peine de mort  
pour l'Ordre, pressions sur  
journalistes, symboles nazis,  
incarcérations et fichages  
record, cagnotte pour**

# **l'assassin de Nahel...**

- Les Articles -



Date de mise en ligne : samedi 23 septembre 2023

---

**Copyright © Ricochets - Tous droits réservés**

---

L'ordre républicain, si ardemment réclamé et défendu par la plus grosse part de la classe politique, c'est dans la pratique une répression sanguinaire menée par des milices extrême droitisées utilisant à tout va des armes de guerre à létalité aléatoire, avec des actes de « sauvagerie » qui mutilent et tuent de manière récurrente.

Quand la gauche refuse de reconnaître l'absence de démocratie et l'autoritarisme intrinsèque de l'Etat, elle n'a pas d'autres « solutions » à la barbarie du système policier que des réformes très insuffisantes.

La répression quotidienne et les exactions carrément barbares du système policier sont deux facettes indispensables au maintien de l'Etat et du système techno-capitaliste. Avec [la complicité active des médias de préfecture dominants](#).

La répression policière/judiciaire quotidienne de plus en plus étouffante est parfaitement légale, tandis que sont légalisées ou étouffées/minimisées les exactions les plus sanglantes.

**Dans ce système antidémocratique autoritaire, les contestations visant davantage de justice sociale/environnementale et cherchant l'intérêt général sont traitées comme ennemies et massacrées à la grenade au lieu d'être accueillies avec joie et gratitude. Absurdité régressive, criminelle et suicidaire qui démonte les récits officiels mensongers du « vivre ensemble », de la recherche de l'intérêt général, de la protection des peuples et des plus faibles par un soi-disant Etat-social.**

Dans un tel système, la voie institutionnelle n'est qu'une voie mineure pour espérer obtenir des changements profonds et positifs. [La voie insurrectionnelle et révolutionnaire est beaucoup plus en rapport avec la situation.](#)



Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...

## BILAN PROVISOIRE D'UNE RÉPRESSION SANGUINAIRE

Pendant que les policiers se mettent en arrêt maladie pour obtenir les pleins pouvoirs, le bilan de la répression qui a frappé les banlieues entre le 27 juin et le 2 juillet dernier ne cesse de s'alourdir. En voici un aperçu provisoire :

4 Aimène, a reçu un tir en pleine tête du RAID à Mont Saint-Martin, en Lorraine, le 30 juin. Il sortait du travail, et était avec des amis en voiture. Aimène est plongé dans le coma suite à ce tir.

4 Hedi, est laissé pour mort 1er juillet à Marseille après avoir reçu un tir puis passé à tabac par une équipe de la BAC. Il sombre dans le coma et frôle la mort.

4 Jalil est âgé de 15 ans. À Chilly-Mazarin dans l'Essonne, dans la nuit du 1er au 2 juillet, il est éborgné par le tir d'un CRS. L'adolescent a eu l'impression de mourir.

4 Nathaniel est éborgné dans la nuit du 28 au 29 juin à Montreuil, alors qu'il sortait de soirée. Il subit une rupture du globe oculaire et de multiples fractures.

4 Abdelkarim a perdu son oeil la nuit du 30 juin au 1er juillet à Marseille, suite à un tir policier.

4 Virgil, ancien militaire, est éborgné dans la nuit du 29 au 30 juin 2023, à Nanterre, après la marche blanche pour Nahel.

4 Dès le 27 juin, un autre jeune homme est éborgné à Nanterre. Une vidéo montre un très jeune garçon évacué sur un fauteuil avec une blessure saignante à l'oeil. Son nom n'est pas connu.

4 Mehdi a été éborgné par LBD à Saint-Denis. C'était le mercredi 28 juin au soir. L'impact du tir l'a gravement blessé à l'oeil et à la tempe droite. Il est laissé au sol, se réfugie dans une école et appelle les secours seul.

4 À Angers le 3 juillet, un homme de 32 ans est éborgné par un tir de LBD dans le centre-ville, alors que la police protégeait un local d'extrême droite. Au même moment, un autre homme est gravement blessé par un autre tir de LBD qui lui fracture le visage.

4 Aux Ulis, en région parisienne, une femme qui rentrait du travail, dans sa voiture, a reçu un tir du RAID en pleine tête.

4 Le 30 juin à Villejuif, des morceaux de main sont retrouvés dans la rue. Un journaliste de Cnews, informé par la police, parle d'un « morceau de phalange et les restes de grenade » qui « ont été prélevés » par la police pour retrouver la victime, qui ne s'est pas manifestée.

4 Dans la nuit du 1er au 2 juillet : Mohamed, livreur de 27 ans, père d'un fils de deux ans et qui attendait un autre enfant, est tué par un tir de LBD. Alors qu'il circulait à scooter ce soir là, il est retrouvé mort, avec le choc d'une balle en caoutchouc dans le thorax. Les dernières images retrouvées dans son téléphone sont une vidéo de policiers arrêtant un homme, filmées quelques minutes avant qu'il ne soit retrouvé.

**Et ce ne sont que les cas CONNUS. Ceux qui ont osé parler, dont les proches ont déposé une plainte ou qui se sont montrés dans les médias. Certains blessés viennent seulement de se faire connaître, quatre semaines après les faits. Ce ne sont probablement qu'une infime partie des vies brisées par la police lors de ces nuits de révolte, l'immense majorité des victimes préférant rester discrètes par peur de représailles ou de poursuites.**

**En quatre nuits seulement, la police française a fait couler le sang de dizaines de personnes dans les banlieues françaises. Contre les corps non-blancs, les habitant-es des périphéries ou les révolté-es face à l'exécution d'un adolescent, c'est une sauvagerie totale qui a été déployée par le pouvoir.**

(post de Contre Attaque)



Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...

## Contrôle social : le mythe de l'enquêteur

- **Contrôle social : le mythe de l'enquêteur** - Un lecteur assidu, qui avait déjà poussé son coup de gueule sur le langage du pouvoir, nous fait parvenir ses réflexions sur le contrôle social par l'imaginaire policier
- (...) Le récit en propose un autre : le mépris de l'état de droit. Souvent en filigrane, parfois explicitement, Batman suggère que les forces de l'ordre ne peuvent pas mener leur tâche à bien s'ils restent dans le cadre de la loi. Les mandats de perquisition arrivent toujours trop tard, le juge des libertés et de la détention fait du zèle, et à la fin un avocat véreux fait annuler toute la procédure pour vice de forme, c'est épuisant tout de même. Si les méchants ne respectent pas les règles du jeu, il n'y a pas de raison que les gentils y soient tenus. À l'aune de cet éthos très autoritariste, je repense à mon policier de l'introduction et me corrige : oui, les soirs de manif, il croise son miroir et sourit, hoche la tête avec approbation. Il est le héros que la France mérite. Quand le JT rediffuse les images choquantes de ses exploits, son cœur se gorge de fierté, car il a eu le courage d'outrepasser ses prérogatives pour endiguer le mal qui nous menaçait tous. L'opprobre ingrat qu'on lui jette, il le porte comme un badge d'honneur qui scelle son sacrifice. Le policier attend le prochain Batman avec impatience, parce que Batman parle de lui. C'est moi qui n'avais rien compris.
- (...) Même lorsque la dramaturgie impose que les relations entre le personnage principal et la police soient conflictuelles (il faut bien que Lestrade soit antipathique pour qu'on savoure davantage la victoire de Sherlock), l'institution en elle-même n'est jamais mise en cause. Elle est en sous-effectif, manque de matériel, a une approche trop scolaire, étouffe sous la bureaucratie ou abrite quelques mauvais éléments imbéciles ou malfaisants. Mais où sont les épisodes sur le racisme systémique ? Sur le lien entre surarmement et interventions qui dégénèrent ? Le recrutement à 7/20, le maquillage des chiffres de la délinquance, la répression brutale des mouvements sociaux, les lieux de détention à l'insalubrité abjecte, la surveillance de militants écologistes mâtinée de procès-verbaux frelatés ?
- (...) Il faut se rendre à l'évidence : nous sommes bombardé-es de produits culturels fondamentalement pro-police. Comme souvent, la mise en place de cette propagande relève moins de la conspiration que du phénomène structurel. Le monde de la culture appartient à des milliardaires conservateurs, vit de subventions publiques dont le processus de distribution peut inciter à l'autocensure. Les réalités matérielles d'un tournage rajoutent un niveau de complexité : besoin de figurants en képi, de voitures avec gyrophare, d'un consultant issu des forces de l'ordre ? La police peut vous prêter tout cela, mais avant elle demandera à lire le script. In fine, sans que le message ait besoin

d'être coordonné, il opère. Les primomanifestant-es enfilant un gilet jaune eurent affaire à la police pour la première fois de leur vie et l'écart avec l'imaginaire qu'on leur avait construit les sidéra. Au contact de la réalité, la fiction implosait soudain.

(...)

## Désarmement de l'usine Lafarge de Bouc-Bel-Air : Reportage au 4e sous-sol de la sous-direction antiterroriste

### ► [Désarmement de l'usine Lafarge de Bouc-Bel-Air : Reportage au 4e sous-sol de la sous-direction antiterroriste](#)

Le 10 décembre 2022, à Bouc-Bel-Air dans la périphérie marseillaise, 150 personnes en combinaison blanches s'introduisent sur un vaste site Lafarge, le plus gros producteur mondial de ciment. En un bref laps de temps elles mettent le site hors de fonctionnement à l'aide d'outils en tout genre puis repartent au soleil couchant. L'usine, classé comme l'une des 50 les plus polluantes du pays - 17 sont des cimenteries - restera à l'arrêt plusieurs jours. Elle faisait l'objet de plaintes des riverains - regroupés en association - depuis de nombreuses années. Si les auteurs des faits s'évanouissent alors dans la nature, les photos de l'action feront le tour des médias français et internationaux. Elles sont alors emblématiques de la montée en puissance d'une écologie conséquente et de nouvelles formes d'interventions collectives face au ravage environnemental et aux criminels climatiques. Cette action se verra relayée, entre autre, par les Soulèvements de la Terre. 6 mois plus tard, le 5 juin, 15 personnes sont interpellées dans diverses villes du pays, entre autre par la sous-direction antiterroriste (SDAT). Placées 96 heures en garde à vue pour leur participation présumée à cette action, elles seront relâchées sans mise en examen. Le 20 juin 2023 une nouvelle vague d'arrestation débute. L'une des personnes interpellées nous raconte cette plongée soudaine au 4e sous-sol de la sous-direction antiterroriste.

(...)



Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...

## DIVERS

- [Nathaniel, 19 ans, a perdu un oeil lors des émeutes à Montreuil : Â« Je ne méritais pas ça, personne ne le mérite Â»](#) - Son témoignage est inédit. Ce jeune homme de 19 ans qui habite Montreuil, en Seine-Saint-Denis, a été éborgné après avoir reçu un projectile. Il a accepté de se confier avec sa mère à franceinfo.
- [Un policier condamné pour avoir étranglé une femme enceinte](#) - En juin 2021, le brigadier Christophe a violenté une femme enceinte de huit mois. Sur la base du témoignage de ses deux collègues, qui ont largement critiqué son action, la justice l'a condamné à quatre mois de prison avec sursis.
- [Affaire Hedi : l'un des policiers déjà inquiété dans une enquête sur le tabassage d'une jeune fille](#) - L'un des quatre policiers mis en examen à Marseille pour des violences à l'encontre de Hedi est déjà apparu dans une information judiciaire relative au tabassage d'Angelina, en 2018. Cet agent, qui avait nié toute implication, n'a pas été poursuivi à l'issue d'investigations plombées par l'absence de vidéos exploitables et le mutisme de la hiérarchie. Mais l'enquête vient d'être rouverte.
- [Police : Des arrêts de travail de complaisance politique - Des médecins dénoncent les stratégies de pression policière](#) - Nous reprenons ici, avec l'autorisation de leurs auteurs, une tribune déjà parue dans les colonnes de notre excellent confrère La Croix, dans l'hypothèse que notre lectorat et le sien ne se recoupent pas complètement. Elle est écrite par des médecins qui mettent le doigt en tant que professionnels, sur un point essentiel qui n'a pas l'air d'avoir choqué grand monde et que les médias n'ont guère souligné : le détournement massif des arrêts-maladie par les policiers protestataires, sympathisants du policier incarcéré pour avoir tabassé un jeune déjà blessé par un flashball. La complaisance des médecins qui se sont prêtés à ce jeu s'apparente bel et bien à une complicité politique. Qu'il ait fallu compter sur le quotidien de ce qui reste de cathos de gauche pour publier ce texte dans un délai raisonnable en dit long sur le paysage médiatique français et l'effet d'intimidation que le pouvoir policier, toujours plus autonomisé, exerce désormais sur les médias dominants.
- [« La détention, ils l'ont sentie » Récit des comparutions immédiates du vendredi 4 août](#) - Beaucoup d'affaires (de 14h à minuit et demi), beaucoup de peines de prison ferme avec mandat de dépôt distribuées généreusement par les trois juges. Dans le lot, deux affaires liées aux émeutes qui ont suivies la mort de Nahel et une affaire liée aux manifestations contre la réforme des retraites.
- [La frontière tue, la police aussi !](#) - Une personne exilée a été retrouvée morte lundi 7 août à l'aube, dans la montagne non loin de Briançon, en tentant de traverser la frontière.
- [Après cinq semaines de prison, la version policière anéantie](#) - Compte-rendu d'une comparution au tribunal de Bobigny suite aux émeutes de juin.
- [Ahmed, 23 ans, décédé au mitard de la prison de Villefranche](#) - Mercredi 16 août, Ahmed, un homme noir de 23 ans emprisonné depuis le mois de mars, est décédé au mitard de la prison de Villefranche-sur-Saône alors qu'il devait prochainement en sortir.
- [Sur le campement à travers la frontière Â« passamontagna Â» du début août](#) - La pratique du Passamontagna n'a pas fonctionné. Après des années, plusieurs camps et de nombreuses manifestations qui nous ont amenés à passer la frontière ensemble, sans que personne -le temps d'une journée - ne risque sa vie pour franchir cette ligne imaginaire qu'est la frontière, cette fois-ci, le passage collectif a échoué.
- [Convoi de l'eau : expulsion du squat qui devait l'accueillir à Paris](#)
- [\[Calais\] CRA de Coquelles : violences policières, tentatives de suicides et résistance aux expulsions](#) - Ces derniers mois plusieurs détenus ont témoigné auprès du collectif anti-CRA des violences physiques et psychologiques subies durant leurs détentions. Ils sont plusieurs à être choqués du traitement que l'État français réserve aux personnes qui n'ont commis comme seul « crime » de ne pas avoir les bons papiers.
- [Mois d'août à Vintimille : canicule, répression et refoulement de mineur.es isolé.es](#) - Depuis dimanche 20 août 2023, de nombreuses informations circulent sur des violations encore plus alarmantes que les pratiques quotidiennes révoltantes et illégales des forces de l'ordre au poste de la Police Aux Frontières Pont Saint Louis (Ponte San Luigi), Menton, Alpes-Maritimes. Au lot des violations habituelles s'ajoutent la détention étendue d'environ 70 mineur-es non-accompagné-es depuis dimanche 20 août au moins (soit il y a déjà 4 jours), l'émission de documents d'expulsion à au moins 2 mineurs non-accompagnés, et l'agression physique d'une famille sur un train italien.
- [De Pasqua à Darmanin, l'éternel retour de la théorie de la Mouvance](#) - Permanence et évolution des récits fondateurs de la police politique française, 1986-2023 : L'appellation a pour vocation de diaboliser et criminaliser non seulement des pratiques politiques, mais aussi les tentatives de développer des formes de vie résistant aux

logiques mortifères du capitalisme tardif. Dans la course au placement le plus près possible de l'ultradroite qui caractérise les manoeuvres pré-électorales des politiciens de droite, la stigmatisation de l'ultragauche sert de bannière à une offensive réactionnaire multiforme, qui se traduit aussi bien par la suppression de subventions à tout ce qui, dans l'imaginaire préfectoral, peut être associé au vocable maudit, que par des manoeuvres médiatico-policières à grande échelle. C'est dans ce cadre qu'est annoncée la venue de Darmanin « avant fin septembre » sur le Plateau de Millevaches où il devrait parler « effectifs de sécurité et actions contre l'ultragauche. »

(...) C'est pourquoi il faudra suivre de près le déroulement du procès qui se tiendra du 3 au 27 octobre à Paris. Il s'agit de rien moins que de s'opposer à des pratiques policières et judiciaires qui peuvent concerner, à terme, quiconque voudrait penser et agir en dehors des clous du légalisme le plus étouffant. Chacun sait que ce monde n'échappera à la catastrophe qu'au prix d'un changement profond de société. Et aucune société n'a jamais été changée dans le strict respect de ses lois et règlements.

- [La férocité et la colonialité du pouvoir - Interview de Mathieu Rigouste](#) - Cette interview a été réalisée le 23 juin 2023 soit quatre jours avant le meurtre de Nahel par la police à Nanterre et le début des révoltes. Elle a été complétée par Mathieu Rigouste le 2 juillet.
- [Soirée de mobilisation et de soutien à Safyatou, Salif et Ilan percutés volontairement par la police](#) - Dans la nuit du 13 avril, le scooter de ces enfants a été percuté volontairement par une voiture de police, provoquant leur chute. La conductrice, une jeune fille de 17 ans, a été hospitalisée avec pronostic vital engagé pendant plusieurs jours. Où en est-on aujourd'hui ?
- [Le photographe des luttes Yoan Jäger a été mis en examen](#) (...) « Nous soutenons pleinement Yoan Sthul-Jäger qui est poursuivi aujourd'hui pour avoir exercé son métier. Photographier, filmer, enregistrer ou raconter par écrit un acte militant ne peut pas être un délit ; c'est du journalisme ! » assure le SNJ.
- [Assigné à résidence depuis 14 ans, la CEDH refuse d'examiner le cas de Kamel Daoudi - Sa femme entame une grève de la faim et de la soif](#) - Nos lectrices et lecteurs connaissent déjà la situation kafkaïenne de Kamel Daoudi, assigné à résidence depuis 2008 [1]. En 2018, M. Daoudi et ses conseils avaient saisi la Cour Européenne des Droits de l'Homme afin qu'elle statue sur la légalité des arrêtés portant atteinte à sa liberté de circulation sans délimitation dans le temps ainsi qu'à sa vie privée et familiale. Jeudi 14 septembre, la CEDH a annoncé que la requête était rejetée]], non pas parce que la situation de M. Daoudi respecterait les libertés fondamentales mais parce que ce dernier n'aurait pas épuisé toutes les voies de recours en France. En l'occurrence, une décision de la cour administrative d'appel de 2019 n'a pas été contestée jusqu'en cassation et une seconde d'avril 2023 est en attente d'être examinée par le Conseil d'État. Ce qui pourrait apparaître comme un détail insignifiant dans une situation qualifiée d'acharnement par la Ligue des Droits de l'Homme et qui dure depuis 15 ans permet en tous cas à la juridiction européenne de ne pas statuer sur le fond et la réalité de cette restriction inédite de liberté. À l'annonce de cette décision, la femme de M. Daoudi et la mère de leurs 4 enfants a annoncé débiter une grève de la faim et de la soif. Nous publions ici le communiqué de presse qu'elle a rédigé et dans lequel elle expose ses raisons et son épuisement.
- [Solidarité avec la révolte sociale !](#) - Ecris par la Coordination unitaire contre les idées d'extrêmes droite 09, suite au mouvement de révolte déclenché par la mort d'un jeune homme le 27 juin dernier. Amnistie pour les inculpé.e.s de la révolte sociale.



Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...

## Notes de la DGSJ concernant « l'ultragauche » et autres considérations policières

### ► [Notes de la DGSJ concernant « l'ultragauche » et autres considérations policières](#)

Des notes de la DGSJ concernant la mal nommée Ultragauche à partager, diffuser, lire, commenter, critiquer, se moquer, foutre en boule, brûler... (liste non exhaustive).

## Police : les tatouages de la haine

### ► [Police : les tatouages de la haine](#)

On ne peut plus parler de "cas isolés" ou de policiers qui tachent l'uniforme de police. La symbolique fasciste, voire néonazie, est désormais un fait courant au sein des compagnies de police. Combien de cas faut-il pour que l'on puisse enfin démasquer une tendance qui se propage au sein des forces de police, sans que personne ne puisse l'arrêter ? Les derniers tatouages identifiés chez les policiers, aisément utilisés par des suprémacistes blancs, appuient cette tendance.

(...)

"les images médiatisées des cultures des peuples blancs, comme les portraits idéalisés de la vie agricole et des fermes dans "La Petite Maison dans la Prairie" ou les Vikings hyper-masculins de la série "Tribes of Europa" sur Netflix, popularisent l'idée de la blancheur en tant qu'identité tribale menacée par le multiculturalisme urbain et mondial."

(...)

Le nazisme ainsi que les mouvements d'extrême droite après la Deuxième Guerre mondiale ont grandement contribué à perpétuer le mythe d'une supposée race blanche à des fins idéologiques. L'émergence de symboles associés à ce mythe au sein des forces de police soulève en effet la question d'une possible infiltration ou acceptation de ces éléments d'extrême droite au sein de l'institution.

(...)

Le mythe guerrier au sein de la police perpétue une mentalité de confrontation et de violence. Ce que révèle une posture réactionnaire, parfois nationaliste, voire fasciste, qui entre en confrontation avec la démocratie et la notion de sociétés multiculturalistes.

(...)

De nombreuses études démontrent que le mythe guerrier renforce le racisme et l'idée que la police est en guerre contre les criminels, ce qui alimente un sentiment d'hostilité, de polarisation et incite à la discrimination raciale.

(...)

L'utilisation par des forces de police de symboles religieux ou mythologiques directement ou indirectement liés aux idéologies et mouvements d'extrême droite sont perçues comme une partialité inappropriée par la majorité des citoyens, une évidence de radicalisation pour les personnes mieux informées et une dérive dangereuse, voire fascisante, pour les experts qui travaillent sur la police. Les nombreux cas recensés au sein de la police sont toujours défendus par la hiérarchie de police comme des "sur-interprétations" ou des "cas isolés", mais la réalité c'est qu'on parle d'une tendance violence, issue du mythe guerrier et des idéologies d'extrême droite, qui révèle à quel point la police française jouit d'une autonomie qui rappelle les débuts des états policiers.



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnages, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel....**

## **TENTATIVE DE MEURTRE SUR HEDI : UN POLICIER MARSEILLAIS DÉJÀ MIS EN CAUSE DANS UNE AFFAIRE IDENTIQUE**

David B, l'un des policiers poursuivi pour avoir tabassé Hedi, était aussi ciblé pour les mêmes faits contre Angelina, en 2018 à Marseille révèle Médiapart. L'affaire avait été classée après une enquête bâclée.

ǀ 8 décembre 2018 : le soir d'une manifestation de Gilets Jaunes, Angelina, 19 ans, rentre du travail lorsqu'elle croise des policiers en civil. Elle reçoit un tir de LBD dans la jambe, tombe au sol, avant d'être passée à tabac par le groupe de policiers. Très gravement blessée, la jeune femme a eu le crâne fracturé et le cerveau atteint. Souffrant de séquelles physiques et psychologiques, elle a depuis été reconnue travailleuse handicapée.

ǀ 1er juillet 2023 : Hedi qui rentre de son travail croise la route de policiers en civil. Ils lui tirent dans la tête au LBD

sans sommation, avant de le traîner dans une ruelle pour le tabasser. Il est abandonné dans la rue, au sol, laissé pour mort. Son cerveau est gravement endommagé, les médecins doivent lui retirer une partie du crâne pour qu'il survive.

Dans le cas de Hedi, il y a plusieurs vidéos. Des images de caméras de vidéosurveillance de la ville, celles d'un commerce et d'un lieu de culte, ainsi que les images d'un témoin. La tentative d'homicide en bande armée a été filmée sous tous les angles : voilà pourquoi, pour une fois, quatre policiers ont été mis en examen. Voilà les faits criminels défendus par toute l'institution policière ces dernières semaines. Parmi les agresseurs identifiés sur les images : David B.. On voit le policier traîner Hedi au sol sur plusieurs mètres avec ses collègues, avant de le frapper et de l'abandonner, sanglant.

David B. est justement mis en cause dans la précédente affaire, celle d'Angelina. Dans le cas de la jeune femme, la plainte a d'abord été refusée par plusieurs commissariats. Quand une enquête a enfin été ouverte, les enregistrements des caméras de vidéosurveillance avaient déjà été supprimés. Comme les écoutes des échanges radio de la police. De même qu'un « rapport informatique faisant état de l'ensemble des mouvements et des interventions des policiers ». Quand l'IGPN a voulu entendre, David B. ce dernier était parti pour une « mission militaire » au Togo au bénéfice d'une entreprise privée ! Des fonctionnaires français partent servir de mercenaires armés en Afrique, avec l'accord de leur hiérarchie.

David B. est finalement auditionné deux ans après les faits, en 2020. Il dit n'avoir aucun souvenir. Il déclarera la même chose à propos du tabassage de Hedi. Pour l'enquête sur la blessure d'Angelina, les responsables des différentes unités de police ont aussi déclaré ne pas reconnaître les fonctionnaires sur les vidéos. L'affaire a donc été classée, à cause d'une omerta mafieuse à tous les niveaux de la police.

Médiapart écrit qu'un autre agent, Mario S., présent lors du lynchage de Hedi était aussi là lors du tabassage d'Angelina ! Ce policier est lui-même visé par une plainte pour faux en écriture publique en 2021, des faits passibles de la cour d'Assises. Mais ce fonctionnaire exerce toujours, puisqu'il était présent lors du lynchage d'Hedi. Tout est atroce et vertigineux dans ces histoires entremêlées.

**Même type de blessure, même unité en civil, mode opératoire identique, mêmes impacts à la tête pour tuer ou handicaper, mêmes agents... et deux vies brisées. À 5 ans d'intervalle. Le tout soutenu par toute l'institution. Et combien d'autres cas inconnus ? Nous avons affaire à des criminels en série. La police est une mafia fasciste.**



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...**

## @ VIOLENCES SEXISTES : COMMENT BOYCOTTER LA POLICE ?

On sait pertinemment que la police ne sert à rien d'autre qu'à maintenir le système établi, un ordre patriarcal, raciste, inégalitaire, au moyen d'une répression violente à l'encontre des classes populaires, des personnes racisées et sexisées. La police tue, mutile et viole. La police torture dans les commissariats, brise des vies, mutile et viole dans les manifs et dans les quartiers.

Et pourtant on continue d'entendre que la police peut être utile pour aider les victimes. Une chimère qui permet de donner bonne conscience et légitimer la présence de plus en plus constante des forces de l'ordre dans l'espace public. Pourtant, concrètement, que fait la police pour les victimes ? Concernant les victimes de leurs propres exactions, il est bien évident qu'elle ne fera rien, avec le soutien complice de la Justice. Mais qu'en est-il des autres ?

La police a toujours défendu l'ordre bourgeois et capitaliste. Historiquement elle s'est construit sur ces bases, depuis Louis XIV voulant purger la Cour des Miracles à la naissance de la Police Nationale sous Vichy. Aujourd'hui, les seules victimes que la police peut entendre sont les Tesla brûlées, les vitres de banques brisées, les bourgeois et les patrons volés de quelques euros, les hommes violents, voilà les seules victimes crédibles aux yeux de la police.

Le féminisme washing à gerber qui émerge depuis quelques années dans la police n'est là que pour faire oublier que le ministre de l'Intérieur lui-même est un violeur, que les policiers sont les premiers masculinistes violents, et que la domination patriarcale est leur religion. Pour toutes celles et ceux qui connaissent la violence de la police, le souhait de déposer plainte nous place dans une situation particulièrement inconfortable de dissonance cognitive. Déposer plainte pour des violences sexistes et/ou racistes, c'est également pendre le risque de nouvelles violences. Derrière les murs clos du commissariat, dans les bureaux fermés des agents, les violences verbales, la culpabilisation, le mépris et parfois même simplement le refus de prendre une plainte sont monnaie courante.

Mais alors que faire pour celles et ceux qui souhaitent déposer plainte ? Pas nécessairement par croyance absolue en l'institution judiciaire, mais par besoin de reconnaissance « officielle », pour qu'un nom soit inscrit quelque part, que l'histoire soit écrite ailleurs que dans nos seuls cauchemars. Pour que, peut-être, cela puisse aider une prochaine victime et rendre « crédible » son témoignage aux yeux de la justice, pour une fois. Peu importe les raisons, le souhait de déposer plainte est un choix personnel, propre à chacun-e. **Mais ce qu'on ignore souvent c'est que NOUS N'AVONS PAS BESOIN DE LA POLICE POUR PRENDRE NOS PLAINTES. Oui, il est possible de déposer plainte par courrier auprès du Procureur de la République.** Cela permet, d'une part, de restituer nos récits précisément, avec nos mots, sans le biais d'agent-es de police trop souvent incapables de retranscrire correctement la parole des victimes et surtout loin d'être impartiaux sur les questions de violences racistes ou sexistes.

Habituellement, le dépôt de plainte au commissariat est suivi d'un appel au service de traitement en temps réel du tribunal. L'officier de police judiciaire résume par téléphone la plainte de la victime, avec ses mots de keuf, et c'est sur la base de ce résumé incomplet et subjectif qu'un-e substitut du proc de permanence prendra, en quelques minutes, la décision de poursuite ou non. En quelques minutes, ce substitut va donc prendre une décision déterminante : faire le choix d'engager une enquête et de poursuivre l'affaire devant un tribunal, de recourir à des alternatives aux poursuites lorsque l'auteur est connu ou bien tout simplement de classer sans suite. Et en terme de respect des droits des victimes, le classement sans suite est souvent d'une grande violence. Bien souvent parce qu'en matière de violences policières, de violences masculines ou de violences racistes, ces classements sans suite habituels ne sont absolument pas justifiés. Les procureurs ne respectent que rarement la loi qui les obligent à informer les victimes du classement. Et les motifs de classement restent souvent bien obscurs. La procédure qui permet de consulter le dossier de procédure est parfois un chemin semé d'embûches, un moyen de dissuader les personnes victimes de prendre conscience du total mépris de la justice envers certaines populations. Il existe des recours, certes, mais qui ne sont pas anodins, en terme d'engagement et de risques notamment financiers pour la victime.

La possibilité de se passer de la police, en tant que victime, est peu connue du grand public. Ce silence n'est peut être pas un hasard. Car si on sait désormais que nous n'avons pas besoin de la police pour déposer plainte, que

nous pouvons créer des collectifs pour s'entraider pour ceux qui ne maîtrisent pas la rédaction... si l'on sait tout ça, alors À QUOI SERT LA POLICE ?

À RIEN.

**Ne nous faisons toutefois pas d'illusions sur l'institution judiciaire, elle aussi gangrenée par le racisme, le sexisme et la culture du viol. Cela n'empêchera peut-être pas nos plaintes d'être classées, mais nos récits n'auront au moins pas été modifiés, coupés, insultés.** Ne nous reposons pas sur des magistrat-es représentant-es de l'ordre bourgeois et colonial pour rendre justice. Créons des solidarités, organisons-nous collectivement. Menons des contre-attaques féministes, antifascistes, antiracistes... inversons le rapport de force pour que la peur change de camp. C'est le seul langage que peuvent entendre ceux qui nous dominent et nous écrasent depuis trop longtemps.

**Décider de boycotter la police c'est une action politique, en refusant de donner bonne conscience aux keufs, en refusant de s'exposer à leurs violences... Une manière de démontrer que la seule chose que savent faire les flics, c'est casser, brutaliser, violenter, mutiler, tuer les arabes, les trans, les pauvres, les travailleur-ses du sexe, les femmes, les militant-es, les écolos, les noir-es... tout en protégeant à tout prix les classes dominantes et le capitalisme.**

Ne participons pas à restaurer l'image crade et puante de la police. Boycottons-la. Et organisons la riposte !

L'article du code de procédure pénale obligeant les procureurs à recevoir les plaintes :

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000006574932/2023-07-31/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006574932/2023-07-31/)

Modèle de courrier pour porter plainte : [https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/Porter\\_plainte](https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/Porter_plainte)

(posts de Contre Attaque)



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...**

## Triste record d'incarcérations en France

La France vient encore de battre un triste record alors que les chiffres du taux d'incarcération en Juillet dernier viennent de tomber.

Au premier Juillet 2023, le nombre de détenus atteignait 74 513 détenus. La France bat son sixième record avec une densité globale de 122,8 %.

Dans les maisons d'arrêt où sont incarcérés les présumés innocents en attente de procès et les prisonniers pour des petits délits, le taux d'occupation globale est de 146,3%

On dépasse les 200% dans huit établissements pénitentiaires à Rochefort, Saint-Brieuc, Perpignan, Carcassonne, Foix, Nimes, Remire-Montjoly, Majicavo.

A noter que d'entre eux dépassent les 200% avec deux records de 278,1% à Majicavo (Mayotte) et 212,2% à Perpignan.

Régulièrement épinglé par la Cour Européenne des droits de l'homme, l'État Français a pourtant choisi de surenchérir dans la dureté répressive à l'inverse de l'Allemagne, de la Finlande ou des Pays Bas (loin d'être à idéaliser pour autant).

Pourtant, construire de nouvelles prisons n'a absolument rien changé, si ce n'est qu'elles se remplissent immédiatement et se retrouvent surpeuplées.

En décidant de baisser de manière assez conséquente son nombre de détenus, l'Allemagne n'a pas connu d'augmentation de sa criminalité.

A elle seule, l'affaire Nahel a conduit à l'incarcération de plus de 600 personnes et des condamnations à la prison ferme pour 742 individus.

Nicolas Ferran, l'Observatoire international des prisons souligne à juste titre le caractère autoritariste et inquiétant de l'État qui tend à aggraver encore la situation.

"Il y a une utilisation massive et exponentielle des comparutions immédiates, qui sont des procédures d'urgence très pourvoyeuses d'incarcérations" (...) « Vous avez aussi, contrairement à ce que l'on croit, une augmentation en continu de la durée des peines ; et la création continue de nouvelles infractions qui sont susceptibles d'être sanctionnées de peines de prison » (...) « Tous les voyants sont au rouge, et ça, c'est une tendance profonde sur laquelle il faut absolument travailler".

(Source France Inter)

A l'approche des jeux olympiques et avec les annonces successives de Dupont-Moretti avant les JO et son programme « zéro délinquance », il est probable que la situation empire.

**Être abolitionniste et anti-carcéral paraît plus que nécessaire aujourd'hui, alors que la répression judiciaire réduit à néant toute parole contestataire, en faisant fi du principe de liberté d'expression.**

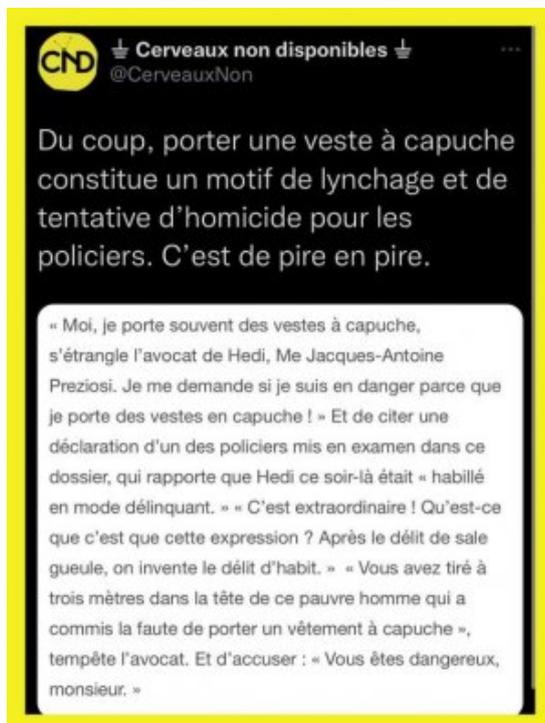
Mais aussi parce qu'enfermer n'est pas une solution pour la majorité des enfermés, qui ne représentent pas de danger pour la société.

De nombreuses pistes existent, qui devraient pouvoir être étudiées.

Comme le fait remarquer Gwenola Ricordeau :

"La fermeture des prisons est inéluctable à l'horizon de quelques générations, quand nous disposerons de suffisamment d'outils technologiques pour nous passer des murs. Tôt ou tard, un consensus fera apparaître que ce châtement ne correspond plus aux standards démocratiques."

(post de CND)



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...**

## L'Assemblée adopte l'activation à distance des appareils électroniques

- [L'Assemblée adopte l'activation à distance des appareils électroniques](#) - La semaine dernière, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de la justice pour les années 2023-2027. Parmi de multiples dispositions, ce texte prévoit l'introduction dans le droit français la possibilité pour la police d'activer des appareils et objets électroniques à distance, que ce soit les fonctionnalités de géolocalisation, des micros ou des caméras.

« Les technologies policières ont pour fin nécessaire la transformation de la nation tout entière en camp de concentration. Pour être certain d'attraper des criminels, il faut que chacun soit surveillé, que l'on sache exactement ce que fait chaque citoyen, ses relations, ses habitudes, ses distractions...

Cela ne veut pas dire que la terreur règne ou que l'on est arrêté arbitrairement. Cela veut dire que chacun doit être rigoureusement connu et surveillé discrètement.

L'usage nazi fausse les définitions : le camp est basé sur deux idées qui dérivent directement de la conception technologique de la police : la détention préventive et rééducation.

Chaque habitant sera suivi dans toutes les étapes de sa vie, géographiquement, biologiquement, économiquement, et la police saura avec exactitude tout ce qui est nécessaire pour contrôler chacun. Elle n'a plus besoin d'être brutale et inquisitoriale, elle ne se fait plus sentir, mais elle colle à chaque instant de la vie de chacun, de manière invisible et insaisissable. »

« Jacques Ellul (La Technique, enjeu du siècle)

# 12 ANS DE PRISON POUR LE POLICIER QUI A TIRÉ UNE CARTOUCHE DE GAZ LACRYMO AU VISAGE D'UNE MANIFESTANTE

NON, CE N'EST PAS EN FRANCE !  
C'EST AU CHILI

Le capitaine des carabiniers Patricio Javier Maturana Ojeda, a été condamné à 12 ans et 183 jours de prison pour avoir tiré une cartouche de gaz lacrymogène au visage de Fabiola Campillai Rojas, un événement survenu en novembre 2019, dans le cadre des manifestations contre la crise sociale. Sa condamnation a été confirmée hier après un appel de la part du policier. Ce tir a provoqué l'explosion de ses globes oculaires, et a entraîné diverses fractures des os du visage et du crâne, qui lui ont causé la cécité totale, la perte du sens du goût et de l'odorat, et d'autres séquelles physiques et esthétiques notoires.



Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...

## POLICIER : UN MÉTIER DE PLUS EN PLUS DANGEREUX ?

- La mortalité de la police baisse, la mortalité causée par la police augmente

À chaque fois que nous publions un article sur les personnes tuées ou blessées par la police, c'est la même rengaine sur les réseaux sociaux : ils l'ont bien cherché, ils n'ont pas le bon prénom, ont sûrement un casier et pas la bonne nationalité. Bref, une horde de fachos transforme les victimes en coupables qui n'avaient qu'à pas exister. Notre dernier article ne fait pas exception, les commentaires sur Twitter sont à gerber.

Mais l'un des principaux arguments des défenseurs de la police, c'est le soutien indéfectible aux forces de l'ordre qui font un métier indispensable et dangereux. Un argument de contre-poids donc : oui il y a des jeunes mutilés à vie, voire des morts, mais ça pourrait être bien pire et, d'ailleurs, regardez la quantité impressionnante de flics blessés ! Une façon de justifier l'horreur et la violence. Une position pourtant indéfendable :

- ▶ Tout d'abord, rappelons le déséquilibre du rapport de force entre les révolté-es et la police. Parfois ce sont des gamins de 15 ans dotés d'un sweat à capuche et de cailloux ou de feux d'artifices qui sont mutilés à vie par des hommes (et des femmes) entraînés, dotés de protections rigides et de boucliers, munis d'armes potentiellement létales (LBD, grenades, arme de service). Les seuls avantages que peuvent avoir les révolté-es ou manifestant-es, c'est le nombre (de moins en moins vrai lorsqu'on voit les dispositifs délirants déployés) et la connaissance du terrain. Se cacher ou fuir, lorsqu'on est personnellement ciblé, est encore la réaction la moins risquée face à la police, qui n'hésite pas à tirer dans le dos ou avant même de laisser la possibilité de fuir.
- ▶ Les victimes de violences policières, en particulier dans les quartiers, sont bien souvent de (très) jeunes hommes racisés. Cela vient renforcer le discours raciste de nombreux commentateurs, qui ne se privent pas d'y trouver « peu de Kevin ou Mattéo ». C'est qu'en réalité, les flics sont non seulement racistes, mais ils savent aussi viser. Les meurtres ou mutilations policières ne sont pas des « bavures » ou des « accidents » provenant de mauvais éléments mal formés : ce sont des assassinats à caractère raciste. Les LBD sont dotés d'un viseur laser Eotech de classe militaire, qui permet d'avoir une grande précision à 40m de distance. C'était d'ailleurs l'argument principal de leur généralisation, afin d'éviter des « bavures ». En réalité les mutilations provoquées par la police sont désormais légion.
- ▶ La bataille des chiffres est elle aussi particulièrement inéquitable. D'un côté on constate une sous-déclaration des blessures, que ce soit par peur d'une répression judiciaire supplémentaire ou par la conviction qu'une plainte n'aboutirait pas. Les victimes ont tendance à ne pas se rendre à l'hôpital lorsque c'est possible et à ne pas rendre leurs blessures publiques. De l'autre côté, le moindre bobo est constaté par des médecins de complaisance (les mêmes que les flics appellent pour des consultations grassement payées en gare-à-vue). Cela assure des jours de congé aux policiers et leur permettra même de réclamer des dommages et intérêts, tout en gonflant les chiffres du ministère de l'Intérieur. Face aux portraits de 12 personnes tuées ou gravement mutilées lors des révoltes pour Nahel, des chiffres aussi délirants qu'imprécis sont balancés : 600, 700, 827, 1200 policiers blessés, qui dit mieux ? Mais derrière ces blessures anonymes, quid de la gravité ? Des contusions ou des douleurs articulaires peuvent entrer dans la catégorie « policier blessé en service », sans compter que les plus grave de ces blessures sont souvent causées... par leurs propres armes !
- ▶ Et les morts ? Aucun. Lors d'attaques terroristes parfois, dans des accidents de la route plus souvent, mais en situation de maintien de l'ordre il s'agit d'une constante depuis des décennies : zéro. Quand bien même, les victimes de violences policières sont jugées par le tribunal médiatique comme étant là pour « tuer du flic », alors que des policiers tués, on n'en trouve plus depuis un bon moment. Les manifestants et émeutiers, les black-blocks ACAB et autres ingouvernables n'ont pas comme objectif de tuer du flic, mais de renverser un monde injuste, détruire ce qui les opprime. Le policier n'est pas un objectif, il ne fait que se mettre en travers de la route vers plus de justice.

**Pour résumer, policier est finalement un métier peu risqué : un flic a par exemple six fois moins de risques de mourir au travail qu'un salarié du bâtiment. C'est toutefois un métier de plus en plus dangereux... pour les autres : selon les chiffres de l'IGPN, qu'on ne peut pas taxer d'être anti-flics, les crimes policiers ont plus que doublé entre 2017 et 2021, passant de 14 à 37. Cette augmentation, constante, s'explique notamment par la loi votée en 2017 qui offrait à la police, la gendarmerie et même aux polices municipales une très large autorisation de tirer, modifiant considérablement la doctrine policière en France. Votée par le PS dans une Assemblée quasiment vide, elle venait satisfaire les revendications des manifestations nocturnes, armées et autonomes, de dizaines de policiers cagoulés à l'automne précédent, qui réclamaient le permis de tuer.**



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...**

## QUI A TUÉ CHECK CAMARA ?

► Le 10 juillet dernier, un corps était repêché dans un canal de Dijon : celui de Check Camara, disparu trois jours plus tôt alors qu'il était poursuivi par la police -

En ce début de mois de juillet, après l'exécution de Nahel par un motard à Nanterre, la France a connu un déchaînement de violences policières particulièrement racistes. C'est dans ce contexte que, après une altercation avec un automobiliste dont on ne connaît pas les détails, Check se retrouve poursuivi par la police. Une vidéo diffusée par Dijon Actualités montre le jeune homme de 18 ans marcher le long du canal alors que des policiers lui ordonnent de s'arrêter. Ce sont les dernières images connues de Check.

Depuis, sa famille et ses ami-es se mobilisent pour comprendre ce qu'il s'est passé. Si le rôle des policiers est incertain, il est sûr que la manifestation de la vérité ne passera pas par eux. Dijon Actualités a interrogé la compagne de Check : après la vidéo "la police aurait stoppé la poursuite, ayant été appelée sur une autre intervention place Darcy". Elle poursuit : "Ils m'ont ensuite dit qu'il serait ressorti derrière la Cité de la Gastronomie et du Vin car ils ont vu des traces de pas. Ils m'ont indiqué qu'il aurait été vu par un agent de sécurité au jardin de l'Arquebuse, puis qu'il n'y avait plus aucune trace de Check".

Problème : les agents de sécurité en question n'ont jamais vu Check, et les policiers ont ensuite déclaré s'être "trompé". De plus une chaussure a été retrouvée par la police une dizaine de mètres avant le Pont du 1er Mai, or sur la vidéo Check a encore ses deux chaussures : est-il revenu en arrière vers les agents avant de tomber ? Les agents ont-ils déplacé la chaussure pour se couvrir de quelque chose ? Auquel cas : de quoi ? Le trouble autour de la situation et le départ de la police de la scène a poussé la famille à déposer plainte contre X pour "omission de porter secours à personne en danger", et lance un appel à témoins pour aider à la manifestation de la vérité.

Une mobilisation pour la vérité et la justice a eu lieu le 29 juillet où plus de 200 personnes se sont réunies pour défiler dans les rues de Dijon. Les artères de la ville résonnaient au son de "Justice pour Check", et l'oncle de la victime, Allassanne Doumbia, déclarait à la presse : « On veut savoir ce qu'il s'est passé. On veut des réponses ».

De son côté le parquet semble jouer la montre : « En l'état, rien ne permettait de mettre en cause les services de police ». Le procureur a confirmé le dépôt de plainte de la famille de Check Camara mais refuse de communiquer publiquement les conclusions de l'autopsie, à savoir si celle-ci « avait confirmé ou infirmé la thèse de la noyade et s'il y avait eu des coups et blessures ».

Alors que les circonstances de la mort de Check sont troubles, pourquoi les autorités cachent-elles les résultats du rapport d'autopsie à la famille ? Alors que des éléments sérieux laissent imaginer un tout autre scénario que les premières déclarations des agents, quel est le véritable degré d'implication de la police dans la mort de Check Camara ?

En juillet 2012, un homme poursuivi par la police meurt noyé dans la Marne. En septembre 2020 un cousin d'Adama Traoré se noyait dans la Seine à Marly-le-Roi dans des circonstances similaires. En avril 2022, un jeune de 22 ans se serait jeté dans la Seine pour échapper à la police avant de se noyer dans le Val-d'Oise. Ce ne sont que quelques exemples de drames survenus après une course poursuite avec la police. À chaque fois les policiers sont protégés. Les agents n'ont jamais à répondre de leur implication ou de leur responsabilité auprès des familles des victimes. L'affaire Check Camara ne semble pas échapper à cette logique mortifère et à l'impunité policière organisée.

Si vous avez des informations qui pourraient aider à la manifestation de la vérité, vous pouvez aider la famille en écrivant à gauthiermanon21 chez gmail.com

Solidarité avec la famille de Check Camara !

► Sources : <https://dijoncter.info/marche-pour-check-camara-4848>



Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel... Délit vestimentaire

## LYNCHAGE D'HEDI : LE POLICIER A TIRÉ PARCE QU'IL « PORTAIT UNE CAPUCHE »

-Délit vestimentaire ? La défense scandaleuse et raciste du policier qui a mutilé Hedi

Le 1er juillet, Hedi, 22 ans, qui rentrait du travail, subissait une tentative de meurtre suivie d'actes de torture par une bande de policiers à Marseille. Un agent lui tirait en pleine tête à seulement 3 mètres de distance. Un tir aussi proche est totalement illégal, surtout dans la tête, et il est surtout mortel. Une balle en caoutchouc d'aussi près a de très forts risques de tuer. Hedi avait ensuite été traîné au sol et passé à tabac avant d'être abandonné dans son sang.

Toute la chaîne de commandement avait couvert les mensonges et refusé de contribuer à l'enquête

Le policier tireur a été formellement identifié sur quatre vidéos différentes, puis placé en détention provisoire, ce qui est rarissime. Il avait d'abord affirmé aux enquêteurs qu'il ne se « souvenait de rien » ce soir là, et juré qu'aucun tir de LBD n'avait été effectué. **Toute la chaîne de commandement avait couvert les mensonges et refusé de contribuer à l'enquête. De faux PV avaient aussi été rédigés. Sans les vidéos, il n'y aurait jamais eu d'affaire.**

Ce jeudi 3 août, le policier, soutenu par l'ensemble de la profession, jusqu'au Directeur de la Police Nationale et au Ministre de l'Intérieur, réclamait sa remise en liberté. A l'occasion de l'audience, le tireur a changé de version. Selon son avocat, il a en effet tiré au LBD mais sans avoir « la certitude que le tir soit responsable de son état ». Les médecins ont du retirer une partie du crane d'Hedi tellement le cerveau était abîmé, mais le tir d'une munition en pleine tête n'aurait rien à voir avec la blessure ! Plus c'est gros, plus ça passe.

Le port d'une capuche mériterait donc un tir en pleine tête

Un représentant du syndicat fasciste Alliance osait même sur BFM TV jeudi soir : « La police est sous le choc, un peu abasourdie ». Il ne parlait pas de l'état de la victime, mais du maintien en détention du policier criminel. Le même syndicaliste policier déclarait : « certains détails sont apparus, la victime est arrivée capuchée ». Salir la victime, encore et toujours. **Comme Hedi est irréprochable, il ne reste que l'invention d'un délit vestimentaire pour y parvenir. Le port d'une capuche mériterait donc un tir en pleine tête.** L'avocat du tireur, lui aussi, plaidé au tribunal que comme Hedi avait une capuche, « il avait le profil de l'émeutier ». Cela n'a pas convaincu les juges.

A quel moment la loi permet de tirer à 3 mètres dans un crâne d'un porteur de capuche, même s'il est « émeutier » ? La peine de mort pour une capuche aurait été réhabilitée en France ? En réalité, Hedi est le survivant d'un crime policier raciste. Les policiers se sont sentis autorisés à le tuer parce que leur victime est d'origine maghrébine. Rappelons que des milliers de policiers ont posé des arrêts maladie illégaux pour soutenir les mis en cause, qui ont été acclamés, qui bénéficient d'une cagnotte ...

Notre pays ressemble à ce qui se fait de pire aux États-Unis. L'argument de la capuche avait déjà été utilisé par un vigile, George Zimmerman, qui avait assassiné un adolescent noir non armé en Floride, Trayvon Martin. Lors du procès, le tueur avait déclaré qu'il trouvait Trayvon Martin « suspect » car il avait une capuche. En réalité, le jeune homme était sorti acheter des bonbons. Zimmerman avait été acquitté en 2013. Comble de l'horreur, il avait ensuite mis en enchères son arme à feu, qui avait atteint le prix de plusieurs centaines de milliers de dollars ... **Racisme et violence armée impunie, et même récompensée, des deux côtés de l'Atlantique.**

## ASSASSINS !

En pleine crise canicule sur la France, la mairie et la police municipale de Calais ont retiré une cuve d'eau installée par l'association Calais Food Collective, pour que les personnes exilées aient accès à de l'eau potable.

Non seulement l'adjoint de la maire a l'indécence de venir pour soutenir ses policiers municipaux dans cet acte odieux, mais il débarque en Jaguar.

Et la police municipale menace et insulte la personne qui a eu l'audace de filmer la scène.

▶ vidéo : [https://fb.watch/mwWPK\\_GNeo/](https://fb.watch/mwWPK_GNeo/)

(post de CND)



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...**

## METTRE LE PAYS A GENOUX

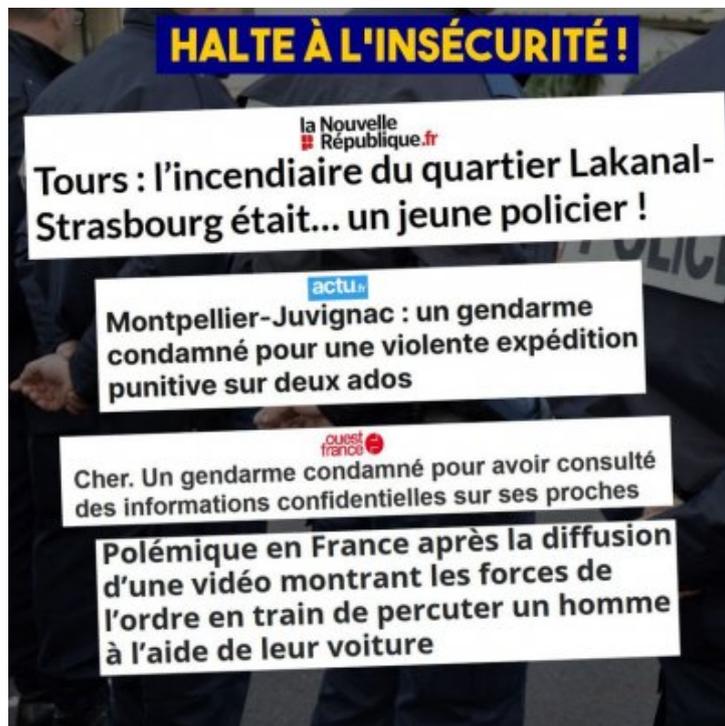
« Si ce pays est comme il est aujourd'hui, et malgré tout ce qui se passe, et qu'il tient debout, c'est bien parce que les policiers, les forces de sécurité, quelles qu'elles soient, nous protègent. C'est la première des libertés. Si les policiers n'étaient pas là, ce pays serait à genoux aujourd'hui ! »

Ce sont les déclaration du député macroniste Karl Olive, le 8 août, sur Europe 1. L' élu tête à claque et ancien journaliste sportif apportait ainsi son soutien inconditionnel aux forces de l'ordre qui se mettent en arrêt maladie pour soutenir les agents qui ont lynché le jeune Hedi à Marseille au début de l'été.

« Mettre à genoux », c'est-à-dire soumettre, affaiblir. C'est exactement et précisément le rôle de la police. Sa fonction, ce pourquoi elle a été créée : mettre à genoux les pauvres, les habitant-es des banlieue, les jeunes, les Gilets Jaunes, toutes celles et ceux qui se révoltent.

Karl Olive a trouvé la bonne expression. La police a mis « à genoux », au sens littéral, des dizaines de lycéens à Mantes la Jolie en décembre 2018. Les images d'enfants agenouillés et ligotés en rangs, sous les ricanements de policiers armés, avaient choqué la planète entière. À genoux aussi Farida, infirmière, qui manifestait pour l'hôpital public après la crise du Covid. À genoux les centaines de personnes arrêtées ces derniers mois lors du mouvement des retraites ou lors de la révolte pour Nahel.

Mettre le pays « à genoux », c'est aussi le projet macroniste : faire plier les grévistes, les syndicalistes, les écologistes. Mettre plus bas que terre tous les contre-pouvoirs.



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...**

## LES FORCES DE L'ORDRE EN ROUE LIBRE

Nos confrères de Cnews et du JDD ont raison : il y en a marre de cette insécurité qui plane sur le pays. Quelques exemples d'affaires inquiétantes dont ces médias ne parleront pas, rien que ces derniers jours en France :

« Tours : policier incendiaire

Dans la nuit du 5 au 6 août 2023, des incendies spectaculaires ont été allumés dans un quartier de la paisible ville de Tours : Lakanal-Strasbourg. Un incendiaire était arrêté peu après et passait en procès le 11 août. Âgé de 23 ans, l'homme est policier. Les faits sont graves puisque les importantes flammes qui se dégageaient des véhicules se sont propagées sur la façade de maison habitées, où dormaient des personnes, et ont même failli faire sauter des conduites de gaz. Le pyromane est « policier adjoint depuis quatre ans à Vierzon » et venait de réussir le concours pour être titularisé : il allait entrer en septembre à l'école de police de Rouen Il avait récemment reçu « un blâme pour être arrivé au travail en ayant bu » a précisé la juge. Le prévenu s'est justifié en évoquant des problèmes personnels.

« Montpellier : gendarme gangster

Expédition punitive d'une bande à Montpellier dimanche dernier. Deux adolescents âgés de 14 et 15 ans qui circulaient à scooter sont bloqués par une voiture, avant d'être tabassés et mis de force dans le véhicule. Les kidnappeurs exigent une somme de 2000Euros. Selon eux, les adolescents auraient volé le scooter et l'argent devra couvrir les frais. Un vol dont les jeunes victimes sont accusées à tort. Le gang débarque ensuite dans la famille d'un ado, appelle la soeur d'un autre pour exiger la rançon. Celle-ci accepte de verser la somme mais prévient la police. Qui arrête, sur les lieux de la transaction, un gendarme « qui était en permission et qui a réussi son examen de sous-officier l'année dernière ».

« Bourges : espionnage interdit

Il a 45 ans, il est gendarme basé dans le Cher, et il consultait régulièrement les informations confidentielles sur son entourage. Les forces de l'ordre ont accès au fichier TAJ, le « traitement des antécédents judiciaires » qui compile toutes les informations relatives au rapport entre un individu et la police et la justice : plaintes, procès, garde à vue, citées dans un rapport de police... Même si vous avez été innocenté. Des millions de personnes y figurent. Cet agent avait consulté la fiche d'amis de sa compagne et de membres de sa famille, mais aussi de deux collègues féminines. Il était le tuteur de l'une d'elles, âgée de 19 ans. Il a été condamné.

« Lalbenque : la traque d'un épouvantail

Terreur dans un village du Lot. Le 5 août, des gendarmes débarquent lors d'un festival occitan à Lalbenque, commune de moins de 2000 habitants. Il cherchent un épouvantail. Dans le cadre de la fête, un concours d'épouvantails a lieu et l'un d'entre eux arbore un jean troué, une crête jaune, des lunettes de soleil et un grand t-shirt blanc sur lequel est inscrit « ACAB ». Les gendarmes ont été appelés par un délateur... Le responsable de ce scandale atroce n'est autre qu'un enfant de 10 ans, qui avait baptisé sa création Jean-Yves. L'enfant est « fan » de la Bande Dessinée « Les vieux fourneaux », qui met en scène les aventures de retraités contestataires. Cela n'a pas fait rire les militaires, qui ont proféré des menaces, intimidé les personnes présentes, et promis des poursuites. Gâchant l'ambiance festive. Ce qui n'a pas empêché « Jean Yves » de remporter le concours.

« Bagneux : rodéo et violences

Une vidéo, tournée à Bagneux dans les Hauts-de-Seine près de Paris, montre une voiture de la police, sirènes hurlantes, en train de percuter un homme à pleine vitesse. L'individu est immédiatement agressé par deux policiers qui se précipitent sur lui, le plaquent violemment à terre, visage contre le bitume et s'apprêtent à lui donner un coup. Une technique d'interpellation de cow-boys, qui aurait pu le tuer. Selon la préfecture, l'homme interpellé était « un peu agité, peu cohérent » mais n'était « pas blessé », alors que les deux policiers auraient, toujours selon la préfecture, reçu des ITT ! Une enquête est ouverte, mais contre la victime. Les autorités ne se soucient même plus d'essayer de mentir avec sérieux.

En attendant, la vidéo, difficilement justifiable, a été vue 2 millions de fois. Et la famille de l'homme arrêté explique qu'il a eu l'épaule déboîtée, des contusions, une douleur sévère à la nuque et au dos, une plaie ouverte à la jambe, le dos éraflé avec des hématomes, et il était choqué par la violence de son interpellation. Il s'est vu « mourir ».



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel... La France championne du fichage de masse**

## À LA FRANCE : PAYS LE PLUS FICHÉ D'EUROPE

En 1987, l'État français crée un fichier visant à répertorier les empreintes digitales des personnes suspectées de certains crimes. En 1998, un palier supplémentaire est franchi : suite à l'épouvantable affaire Guy Georges, un tueur et violeur en série, le gouvernement crée le FNAEG. Le « Fichier national automatisé des empreintes génétiques ». Il s'agit à l'époque de prélever l'ADN dans des cas très précis, dans le cadre d'affaires gravissimes : celui des personnes condamnées pour viol, corruption de mineur et « meurtre ou assassinat d'un mineur précédé ou accompagné d'un viol, de tortures ou d'actes de barbarie ».

En 2002, le FNAEG ne fichait que 2824 individus. Depuis, les lois sécuritaires et le contrôle de la population ont tellement augmenté qu'il suffit d'être interpellé pour un tag ou la moindre manifestation pour que la police réclame votre ADN. C'est désormais systématique et présenté comme obligatoire à la moindre arrestation. Avec l'objectif implicite de fichier génétiquement la totalité de la population.

Selon un document interne de l'Union Européenne de mai 2023, 6.5 millions d'ADN de français sont désormais fichés. Plus de 10% de la population de plus de 20 ans ! Et ces données sont conservées 10 à 40 ans, sans aucune transparence.

En 2016 le fichier stockait les ADN de 3,42 millions d'individus, et 378.462 traces non identifiées. Autrement dit, en 20 ans, des millions de personnes ont été fichées, et le nombre d'ADN prélevés a doublé en 7 ans seulement. 75% des personnes figurant au FNAEG sont présumés innocentes, faute d'avoir été condamnés pour ce qui leur a valu d'être fichés, mais y figurent toujours comme « suspects ».

Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg policier. En y incluant les personnes indirectement identifiables, cela représente quasiment la moitié de la population française ! En effet, un ADN permet d'identifier une personne mais aussi de rechercher les parents, frères et soeurs des personnes fichées, et donc cinq fois plus de personnes en moyenne.

**La France est très largement en tête des 27 pays de l'Union Européenne. En comparaison, l'Allemagne arrive loin derrière avec 1,2 million, suivie de l'Espagne avec 460.000 et des Pays-Bas avec près de 400.000.** Et l'Allemagne efface les profils ADN qui ne sont plus utiles aux enquêtes, pendant que la France continue de les accumuler, malgré plusieurs mises en garde de la CNIL et de l'Europe.

Pire encore, lorsque la France avait la présidence de l'Union Européenne, Macron avait proposé d'autoriser les recherches ADN de masse grâce à la création d'outils pour connecter les différentes bases de données nationales dans le cadre d'une coopération européenne des polices.

**La France a les forces de l'ordre les plus armées et violentes d'Europe, le plus grand nombre d'agents par habitant et le fichage de masse le plus important. Prochaine étape : la reconnaissance faciale généralisée. Des moyens de contrôle dont les dictatures du 20e siècle n'avaient pas osé rêver.**

Si vous êtes arrêté-e, refusez toujours le fichage de vos empreintes digitales et ADN. Il vaut mieux écoper d'une amende que de donner à la police ses gênes et ceux de toute sa famille pour des décennies. Et si vous le pouvez, exigez l'effacement de vos empreintes auprès du procureur de votre ville, par courrier recommandé.

Une source : <https://euobserver.com/rule-of-law/157025>

La procédure pour demander l'effacement des empreintes : <https://mars-infos.org/comment-faire-effacer-ses-5196>

(posts de Contre Attaque)

 **Préfet du Val-d'Oise**   
@Prefet95 Suivre

**X #DroitsEtDevoirs** | Expulsion  
de son logement social d'un émeutier ayant  
participé aux violences urbaines de juin  
dernier.

→ Le 30 juin 2023, cet émeutier a été  
interpellé après avoir pillé le magasin d'un  
opticien à Deuil-la-Barre.

→ Placé en détention provisoire, il a été  
condamné par le Tribunal Judiciaire de  
Pontoise à 12 mois d'emprisonnement.

→ Ce jour, après avoir délivré le concours  
de la force publique, @prefet95 a fait  
procéder à l'expulsion locative de  
l'ensemble des occupants du logement  
social où il résidait.

**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...**

## Expulsion d'un émeutier et sa famille

Etant donné les délits des enfants Dupont-Moretti, Morano et Zemmour, les parents vont certainement être expulsés de chez eux, perdre leur emploi de ministre, de député, les voitures de fonction, etc, etc

29 procédures d'expulsion de leur logement sont en cours dans le Val-d'Oise contre des personnes pour des actes de délinquance, dont ceux liés aux émeutes qui ont eu lieu suite à la mort de Nahel.

Par exemple, un homme qui a pillé un magasin d'optique à Deuil-la-Barre lors des émeutes, a été expulsé mercredi matin de son logement social, avec "ses occupants, y compris ses frères et soeurs".

(post de J Chastaing)

## Intimidation policière

Marsactu a publié mercredi 30 août des extraits de conversations où un policier tente de dissuader une victime de violences policières de porter plainte.

« Tu parles pas de ce que tu as eu ! Tu dis : j'ai fait un petit malaise parce qu'il faisait chaud »

Cette phrase a été prononcée par un agent de la division centre de Marseille, à Otman, victime de multiples fractures au visage après avoir été frappé par des policiers en marge des émeutes suite au meurtre de Nahel.

Ce même policier incite ensuite Otman à "faire le mort" s'il ne veut pas se retrouver "avec une procédure" contre lui.

▶ vidéo : <https://fb.watch/mM2ZdXalAg/>



**Une voiture de police tue un jeune mineur à Elancourt, rien ne change** Peine de mort appliquée par les flics ! et pour des délits dérisoires

## Un jeune de plus mort à cause de la police ?

À Elancourt, Sefa, un jeune de 16 ans, serait en état de mort cérébrale, après avoir été percuté par une voiture de police, suite à un refus d'obtempérer.

Poursuivie par deux voitures de police, la mini-moto du jeune en question serait venue s'encastrier dans un véhicule de la police.

Grièvement blessé, Sefa aurait subi un arrêt cardio-respiratoire avant d'être réanimé, puis transporté à l'hôpital Beaujon de Clichy où son état de santé se serait dégradé.

Le parquet avait annoncé son décès dans la nuit.

Interviewé par Brut, l'avocat de la victime parle d'un manque de respect à l'égard de la famille de l'adolescent, qui serait en réalité en état de mort cérébrale.

Deux enquêtes ont été ouvertes : une pour refus d'obtempérer et l'autre pour « homicide involontaire par conducteur » qui a été confiée à l'IGPN.

Les deux policiers ont été placés en garde à vue.

Comme toujours, la police nie toute intention d'être entrée en collision avec le véhicule deux roues et évoque « une simple prise en charge à distance ».

Encore une fois, certains médias mainstream n'hésitent pas à condamner ce jeune une seconde fois, en dressant un portrait négatif de l'adolescent, en plus de relayer la version préfectorale des faits.

L'objectif est de donner des circonstances atténuantes aux policiers, et de fabriquer une opinion publique conciliante avec ce type de situations, hélas trop nombreuses.

Deux caméras de surveillance pourraient avoir filmé l'intégralité de la scène.

De nombreux témoignages de riverains viennent contredire la version des policiers, et l'heure est à la tristesse.

« Il apparaît que la collision avec le véhicule de police ne soit pas accidentelle mais qu'elle ait été voulue et provoquée par les policiers »

**En s'appuyant sur les témoignages recueillis auprès des habitants du quartier, Maître Bouzrou, l'avocat de la victime, affirme qu'il y a bel et bien eu une course-poursuite et que la police a percuté l'adolescent volontairement.**

Par respect envers la famille et les proches de la victime, nous n'allons pas spéculer sur les circonstances de ce dramatique événement, qui demeurent encore floues.

Si l'on se réfère à des dizaines de cas précédents, la version policière doit être remise en cause.

**Le nombre de victimes n'a cessé de croître et a même explosé depuis l'application de la loi sur le refus d'obtempérer.**

Elle facilite le pouvoir de vie et de mort sur des jeunes hommes noirs et arabes.

La compagnie des CRS-8 a été dépêchée et patrouillera ce soir à Élancourt.

Le ministère de l'Intérieur choisit une fois de plus la manière forte et souhaite envenimer la situation plutôt que d'apaiser les tensions.

Justice doit être faite pour Sefa et les policiers doivent quitter le quartier.

(posts de CND)



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...**

## **LE POLICIER QUI A TENTÉ DE TUER HEDI REMIS EN LIBERTÉ**

**Le 1er juillet au soir, 4 policiers de la BAC croisent Hedi dans une rue de Marseille. L'un d'eux lui tire dessus : une balle en caoutchouc en pleine tête, à 3 mètres de distance. Hedi s'effondre. Les policiers le traînent au sol pour aller le tabasser dans une ruelle, et l'abandonnent là. Laissé pour mort. Hedi est sauvé de justesse par un ami qui l'emmène à l'hôpital et par une prise en charge en urgence. Il sombre dans le coma, les médecins doivent lui retirer une partie du crane pour que son cerveau reste fonctionnel et qu'il ne décède pas.**

Le policier tireur sera formellement identifié sur quatre vidéos différentes, puis placé en détention provisoire, ce qui est rarissime. Il avait d'abord affirmé aux enquêteurs qu'il ne se « souvenait de rien » ce soir-là, et juré qu'aucun tir de LBD n'avait été effectué. Toute la chaîne de commandement avait couvert ses mensonges et refusé de contribuer à l'enquête. De faux PV avaient aussi été rédigés. Sans les vidéos, il n'y aurait jamais eu d'affaire. Il a ensuite dit avoir tiré parce que le jeune homme portait une capuche. À quel moment la loi permet-elle de tuer le porteur d'une capuche ?

Dès la convocation des agents de la BAC, des dizaines de policiers de Marseille se réunissent devant le lieu de l'audition. Les barbares étaient acclamés et applaudis, avec une haie d'honneur. Des milliers de policiers se

mettaient en arrêt maladie illégaux pour soutenir le tireur. Non seulement ils n'étaient pas sanctionnés, mais ils étaient encouragés. Le directeur de la Police Nationale Frédéric Veaux disait qu'il ne « peut plus dormir » parce qu'il est triste pour le policier en détention. Et exigeait sa libération.

C'est chose faite ce 1er septembre. L'agent Christophe I., vient d'être remis en liberté. Les syndicats policiers d'extrême droite remportent une bataille. Le directeur de la police nationale peut enfin « dormir ». Hedi se dit « effondré », « comment peut-on le remettre en liberté après ce qu'il m'a fait ? »

**Le jeune homme subit des soins quotidiens à l'hôpital, 2 mois après le tir qui lui a brisé le crane. Et des centaines de révoltés croupissent toujours en prison.**



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...**

## LIBRES D'OBÉIR

**Qui a déclaré : « La liberté, c'est l'obéissance à la loi commune » ? Ce sont les mots aboyés par le Ministre de la Justice, Dupond Moretti, le 7 septembre à l'Assemblée.**

Le Ministre, hors de lui, a postillonné : « J'en ai ras-le-bol de cette petite musique de la désobéissance civile. On sait d'où ça vient. ». Quand un député du Rassemblement national lui a demandé de préciser sa pensée, le ministre a répondu : « l'extrême gauche ! » Dupond Moretti vise les « hordes de types qui ne respectent rien », qui ont « traversé l'Europe » pour aller manifester à Sainte-Soline. Autre déclaration perverse et hallucinante du Ministre : « Rien n'est plus liberticide » que la désobéissance civile.

Ah bon ? Les suffragette, qui demandaient le droit de vote des femmes utilisaient la désobéissance civile. De même que Gandhi, Martin Luther King et d'innombrables mouvements considérés aujourd'hui comme légitimes. Ces luttes étaient donc « liberticides » ? Dupond-Moretti les aurait faites interdire ?

**Sans aucun doute. Le 30 juin, le Ministre envoyait une circulaire pour un réponse pénale « rapide, ferme et systématique » lors de la révolte pour Nahel. En mars, Dupond-Moretti demandait aux procureurs une « réponse pénale systématique et rapide » après la manifestation de Sainte-Soline. Au printemps, une autre circulaire pour « une réponse pénale systématique et rapide » contre les manifestants en lutte pour les retraites. A quand une réponse « ferme et systématique » contre les violences policières et la fraude fiscale ? Jamais. La justice préfère envoyer l'antiterrorisme arrêter des écologistes. Séparation des pouvoirs ? On**

rit jaune.

Quoiqu'il en soit, Dupond Moretti s'y connaît en « obéissance à la loi ». Il sera jugé pour prise illégale d'intérêt, et il est accusé d'avoir profité de sa fonction pour se venger d'anciens magistrats du Parquet financier. Malgré 8 recours du ministre de la Justice, la plus haute juridiction pénale a largement validé l'enquête à son encontre.

En France, un voyou en costard est à la tête de justice et donne même des leçons de Droit aux personnes qui défendent la nature, leurs retraites ou tout simplement le droit de ne pas être exécuté par la police.



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...** Une cagnotte lancée par l'extrême-droite pour un assassin ? légal

## J LA CAGNOTTE DU BOXEUR GILET JAUNE DÉ FINITIVEMENT EMPÊCHÉE PAR LA JUSTICE

La décision en appel est tombée ce vendredi 8 septembre. La cagnotte de soutien au boxeur Christophe Dettinger ne sera jamais réouverte et les dons sont perdus. La justice a tranché.

En 2019, Christophe Dettinger repousse à mains nues des gendarmes en armures qui matraquaient une femme au sol. Les images de cette scène héroïque font le tour des réseaux sociaux. En quelques heures, le boxeur devient l'ennemi n°1 du gouvernement. Activement recherché, il se rend et sera condamné à un an de prison ferme. En parallèle, une cagnotte de soutien est lancée en ligne sur la plateforme Litchee pour aider sa famille. Alors qu'elle récolte de nombreux dons, elle est fermée d'office sous la pression des syndicats policiers et du gouvernement. Les autorités prétextent alors que cette cagnotte « encourage la violence ». Le ministre de l'intérieur de l'époque évoquait un « financement de la violence ». Marlène Schiappa réclamait même que les contributeurs soient identifiés et poursuivis. L'avocat de Dettinger, Juan Branco, a tenté de faire rouvrir la cagnotte en saisissant la justice. Après une première décision négative des juges, la procédure en appel devait être tranchée ce 8 septembre.

Un rassemblement était annoncé par les Gilets Jaunes pour l'occasion, mais il n'a pas eu lieu : la justice a décidé de rendre sa décision par mail, annulant ainsi l'audience publique et l'occasion de se réunir. C'est un nouveau refus : les juges, incapables d'orthographier le nom du boxeur dans leur mail, rebaptisé « Dedinger », estiment que la cagnotte a pour objectif « la valorisation monétaire de violences volontaires ». Juan Branco rappelle que cet appel aux dons appelait seulement à « ne pas laisser seul Christophe Dettinger » et « soutenir sa famille ». Ainsi, « la cour

réinterprète le sens du contrat » estime l'avocat. Où iront les fonds ? Seront-ils restitués aux milliers de donateurs et donatrices ?

Le 4 juin 2023. Florian Menesplier, ancien militaire devenu motard de la police et passé par l'unité ultra-violente des BRAV, exécute le jeune Nahel, 17 ans, d'un tir à bout portant. Alors qu'il n'était aucunement en danger, l'agent avait abattu le jeune homme en visant les parties vitales. En commettant ce crime, Florian Menesplier va toucher le gros lot. Une cagnotte est lancée par l'extrême droite radicale, puis relayée par les syndicats policiers et les médias. La somme récoltée est colossale : 1,2 millions d'euros. Le racisme et la propagande policière atteignent un niveau tel que des personnes récompensent massivement ceux qui tuent un jeune d'origine maghrébine. Florian Menesplier est millionnaire pour avoir tué un adolescent et cette cagnotte est une manifestation de la suprématie blanche. Pourtant, ni la justice ni le gouvernement n'ont réagi. La cagnotte est maintenue, elle a été empochée. Ici, il n'a pas été question de « valorisation de la violence ».

**Moralité : dans la République Française, mettre des coups de poings dans des boucliers en plastique est sévèrement sanctionné, abattre un enfant de banlieue est récompensé.**



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel...**

## **JO DE PARIS : QUAND LA POLICE MUNICIPALE RECRUTE DES ALLOCATAIRES DU RSA**

Les allocataires du RSA à Paris ont eu la surprise de se voir proposer début juillet, par mail, des postes de policier municipal. À l'approche des JO, la mairie de Paris tente de recruter plus de 200 agent-es supplémentaires pour « sécuriser » l'événement. Toujours plus loin dans le délire sécuritaire, en cohérence avec l'annonce gouvernementale de « saturer l'espace de policiers » à l'approche de cette compétition sportive.

Et il faut dire que le salaire est alléchant en comparaison des maigres allocations du RSA, bien loin sous le seuil de pauvreté... 2100 euros brut contre les 500 à 600 euros mensuel du RSA. Pour sortir du chômage et de la misère, devenez flic. C'est le seul domaine qui recrute massivement et sans compétences.

Dans une réunion d'information sur ces postes, organisée par la mairie de Paris quelques jours plus tard, des policier-es municipaux ont ainsi décrit les besoins pour les JO de Paris 2024. Un des allocataires du RSA présent à cette réunion témoigne pour Street Press : « En gros, ils nous ont dit qu'ils recherchaient 200 agents pour nettoyer les rues avant l'arrivée des touristes ». Ils seront ainsi équipés de matraques et de gazeuses, révèle Street Press, alors même que la question de l'encadrement et la formation concernant l'usage de ces armes reste particulièrement floue.

Alors que plus de 3000 logements étudiants précaires ont été réquisitionnés pour l'occasion, que les prix des logements explosent, que des personnes sont expulsées de squat et déportées en région, l'organisation des JO continue de plonger dans le délire sécuritaire.

**C'est encore vers les personnes les plus précaires que la Mairie de Paris se tourne pour encadrer un événement socialement indigne. Les Jeux Olympiques 2024, en plus d'être une aberration écologique et sociale, sont un gouffre financier : près de 9 milliard d'euros, pour le plaisir de quelques bourgeois prêt à payer des sommes indécentes pour leur distraction et pour l'ego des dirigeants français. De quoi combler le soit disant déficit des retraites...**

Le budget initial, qui était de 6,6 milliard au moment de la candidature en 2015, a donc largement dérapé. La Cour des Comptes révèle en juillet 2023 une hausse de 50% par rapport au montant prévu initialement. Il n'y a pas d'argent magique nous disent-ils ?

Et cette hausse concerne essentiellement les dépenses liées à la sécurité et au transport. L'économiste Vincent Chaudel explique ainsi pour Capital que l'augmentation des coûts liés à la sécurité s'explique par le fait que « la problématique sécuritaire est décuplée aujourd'hui », notamment au regard du « climat social (...) plus tendu en France que lors du dépôt de la candidature de Paris en 2017 (...) la crise des gilets jaunes, les manifestations liées à la réforme des retraites ou encore les émeutes urbaines liées à la mort de Nahel ». Comme si cette colère sociale était inévitable et qu'elle ne s'inscrivait pas en réaction directe à des injustices sociales et à la violence étatique permanente.

**Une chose est sûre, la tenue de cet événement socialement et écologiquement indécent risque en effet de réveiller la colère légitime de la population...**

(posts de Contre Attaque)



**Chronique du système policier français : sauvagerie, éborgnage, lynchage, antiterrorisme, peine de mort pour l'Ordre, pressions sur journalistes, symboles nazis, incarcérations et fichages record, cagnotte pour l'assassin de Nahel... Dissimulation de preuves**

## **Attal et son « Zéro tolérance face au harcèlement scolaire » : humilier, punir, exclure**

**Le spectacle punitif qu'est l'arrestation, par 5 policiers, d'un collégien de 14 ans en plein cours, menottés devant ses camarades de classe, ne sert qu'à une chose : donner l'illusion de traiter un problème, qui lui est bien réel, le harcèlement scolaire.**

Les travailleurs de l'éducation nationale qui se réjouissent de l'interpellation d'un enfant « pour l'exemple » semblent ignorer que les mesures éducatives coercitives ne donnent rien de bon.

**Jouer le jeu du gouvernement : humilier, punir, exclure, c'est tout sauf traiter le problème du harcèlement en milieu scolaire de manière sérieuse.**

Attal et son « Zéro tolérance face au harcèlement scolaire » ne résoudre rien de cette manière, nous le savons.

(post de Collectif de Défense des Jeunes du Mantois)